

RECOMMANDATIONS POUR LE REDÉMARRAGE EN TOUTE SÉCURITÉ DE LA DMM POUR LES MTN DANS LES MILIEUX À RISQUE ACCRU DE TRANSMISSION COMMUNAUTAIRE DE LA COVID-19

Vous trouverez à la suite des recommandations et pratiques d'excellence à prendre en compte lors de l'élaboration de plans pour le redémarrage en toute sécurité des campagnes de la distribution massive de médicaments (DMM) dans le contexte de la COVID-19. Ce document vient compléter la note d'orientation de l'OMS intitulée **Considerations for implementing mass treatment, active case-finding and population-based surveys for neglected tropical diseases in the context of the COVID-19 pandemic** (Considérations relatives à la mise en œuvre d'un traitement de masse, recherche active de cas et enquêtes de population pour les maladies tropicales négligées dans le contexte de la pandémie de COVID-19)¹, publiée le 27 juillet 2020. Ce document ne doit être utilisé qu'après avoir réalisé une évaluation approfondie des risques et bénéfices associés à la COVID-19 (y compris une évaluation concernant l'acceptation et le niveau de préparation de la communauté) et uniquement après avoir pris la décision de procéder à une DMM. Vous trouverez les considérations relatives à une évaluation des risques et bénéfices dans la note d'orientation de l'OMS citée ci-dessus.

Les présentes recommandations ont été conçues pour les environnements qui sont potentiellement à plus haut risque de transmission de la COVID-19 au sein de la communauté et qui disposent de capacités de test et de données de surveillance fiables limitées. Comme le suggère ce document, les pays confrontés à ces conditions pourraient opter pour une approche plus prudente concernant le redémarrage de la DMM. Afin de minimiser les risques potentiels dans ces contextes,

ces recommandations ont été élaborées en se basant sur deux principes clés. Premièrement, l'absence de cas dans une région ou un village ne signifie pas nécessairement que le risque de transmission

¹ Considerations for implementing mass treatment, active case-finding and population-based surveys for neglected tropical diseases in the context of the COVID-19 pandemic, 27 juillet 2020. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2020 <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-neglected-tropical-diseases-2020-1>

de la COVID-19 est inexistant. Par conséquent, le port du masque (ainsi que d'autres équipements de protection individuelle (EPI) appropriés et une bonne hygiène des mains) devrait être obligatoire pour toutes les activités impliquant des interactions entre personnes.

Deuxièmement, les risques liés à la COVID-19 dans le cadre d'une DMM dans un lieu fixe sont plus importants pour les membres de la communauté que dans le cadre d'une DMM en porte-à-porte. C'est pourquoi nous accordons ci-dessous la priorité à la DMM en porte-à-porte. Ces recommandations n'ont pas pour but de servir de procédure opérationnelle standard détaillée, mais plutôt de compléter les procédures opérationnelles standard existantes en matière de MTN/DMM afin qu'elles puissent être adaptées au contexte local, tant du point de vue des MTN ciblées que de la situation de la COVID-19. Les stratégies de mobilisation sociale et les messages communiqués devront en particulier être adaptés au contexte dans lequel se déroulera la DMM.

PLANIFICATION



Les programmes de lutte contre les MTN qui envisagent un redémarrage de la DMM doivent tenir compte du fait qu'une planification supplémentaire des activités de distribution sera nécessaire pour préparer de manière adéquate les distributeurs de médicaments et les communautés aux changements à apporter lors de la distribution massive de médicaments. L'implication de la communauté - y compris sa participation au processus de planification et de prise de décision - sera essentielle pour garantir que les activités de la DMM puissent reprendre de manière sûre et efficace. Comme nous l'expliquons ci-dessous, il convient d'accorder une attention particulière à la diffusion des messages sanitaires et à la formation des distributeurs de médicaments et des agents de santé communautaires pour leur permettre d'acquérir les compétences dont ils auront besoin pour réaliser la DMM en toute sécurité.



Effectuer une évaluation des risques et bénéfices associés à la COVID-19 dans les domaines pertinents afin de déterminer s'il convient de redémarrer ou de lancer une DMM.

- Outre l'évaluation des risques, les équipes de planification doivent évaluer soigneusement le niveau d'acceptation (et de préparation) des populations concernant les activités de la DMM dans le contexte de la COVID-19.
- Il convient d'accorder une attention particulière à la stigmatisation associée aux agents de santé communautaires ou au port du masque pour garantir la sécurité des distributeurs de médicaments communautaires (DMC) pendant la DMM.



Les équipes locales de terrain dans les zones où se déroulera la DMM doivent être consultées au cours du processus de planification afin que les réalités opérationnelles soient prises en compte.

- Des efforts devraient être faits pour tirer les leçons des autres campagnes de santé qui ont déjà été relancées afin de déterminer ce qui a/n'a pas bien fonctionné et ce qui peut être adapté pour la DMM.



Si possible, l'échange d'informations et la planification doivent être effectués à distance afin de limiter les contacts humains.



Dans la mesure du possible, la priorité doit être accordée aux réunions de planification à distance organisées conjointement avec d'autres programmes de santé.

- L'utilisation des technologies disponibles (par exemple, les téléphones mobiles) doit être optimisée pour renforcer la surveillance à distance au niveau national ou régional.



Si les réunions en personne sont inévitables, des mesures de précaution appropriées doivent être prises.



Pendant toute activité de la DMM impliquant un contact en personne (y compris lors de la planification ou de séances de formation), il est recommandé d'utiliser des masques en tissu produits localement¹. Cela nécessitera une planification et des échanges supplémentaires avec les équipes locales.



Afin de réduire la pression sur les distributeurs de médicaments, il est conseillé d'envisager de prolonger la durée de la DMM.



Le personnel de santé local doit être informé de la date à laquelle aura lieu la DMM et de sa durée ainsi que de l'éventualité et de la nature d'effets indésirables liés au traitement.



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT/LIVRAISON DES MÉDICAMENTS

Il existe des risques potentiels de transmission du virus à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement. Il est essentiel d'accorder une attention appropriée à la fourniture de médicaments en toute sécurité afin d'éviter d'introduire accidentellement le virus dans des zones où la transmission est inexistante.



Il est nécessaire d'effectuer un inventaire adéquat des stocks de médicaments et des fournitures afin qu'il n'y ait pas de duplication de commande et que les quantités de médicaments excédentaires renvoyés après le traitement soient aussi faibles que possible. Cela nécessitera une estimation précise des besoins en médicaments, basée sur les objectifs de traitement établis lors de la planification au niveau du district, de la zone sanitaire et de la communauté.



Les colis de médicaments à destination et en provenance du terrain doivent être correctement désinfectés avec des produits de nettoyage approuvés par l'OMS dès leur arrivée dans les installations de stockage et avant leur distribution sur le terrain. Le même processus doit avoir lieu lors de la logistique inverse pour les médicaments en provenance du terrain.



Les EPI (y compris les masques et les gants) et les désinfectants pour les mains doivent être fournis aux personnes qui facilitent le transport de bout en bout des médicaments et leur utilisation doit être obligatoire.

- Les personnels qui transportent des médicaments et du matériel doivent respecter les consignes de distanciation physique à chaque arrêt et porter des EPI lorsqu'elles communiquent avec d'autres personnes.



Il faut s'efforcer de réduire le nombre de personnes impliquées dans le transport de médicaments et de matériel. Envisagez une coordination avec d'autres campagnes de santé lorsque cela est possible.



Les dépliants et les brochures, s'ils sont distribués avant ou pendant la DMM, doivent également être manipulés et stockés conformément aux directives de prévention des infections.

FORMATION



Les équipes de distributeurs de médicaments seront confrontées à de nouveaux défis pour garantir la mise en œuvre en toute sécurité de la DMM, et devront entre autres porter des masques et pratiquer une bonne hygiène des mains. Si possible, ils devront s'entraîner à maîtriser ces compétences pendant leur formation. En outre, les distributeurs de médicaments doivent être prêts à diffuser des messages appropriés sur la COVID-19 et à répondre aux craintes de la communauté suite à la pandémie. L'élaboration du matériel de formation approprié nécessitera du temps et des efforts.



Planification et lieu de la formation

- Les sessions de formation doivent être dispensées localement afin d'éviter autant que possible les déplacements entre les régions. Dans la mesure du possible, les formateurs doivent être issus des zones locales afin de limiter la propagation du virus à partir d'autres zones géographiques.
 - S'il est nécessaire de faire venir des formateurs extérieurs à la zone locale, un dépistage de la COVID devra être effectué avant qu'ils soient en contact avec les équipes locales.
 - Les formations dispensées par des formateurs extérieurs à la région doivent comprendre le moins de participants possible. Les personnes ayant suivi la formation peuvent à leur tour former d'autres personnes au niveau local.
- Si possible, les séances de formation doivent avoir lieu en plein air. Si une réunion se déroule à l'intérieur, elle doit avoir lieu dans une grande salle bien ventilée.
- Le nombre de participants à une réunion/formation doit être adapté à la taille du lieu de réunion, afin qu'une distance de sécurité d'au moins 1 mètre puisse être maintenue à tout moment. Il pourra donc être nécessaire d'organiser plusieurs sessions de formation avec un plus petit nombre de participants.
- Tous les participants et les formateurs doivent respecter les mesures de précaution relatives à la COVID-19 tout au long de la formation, y compris le port de masques, la distanciation physique et les bonnes pratiques d'hygiène des mains avant et après la formation.
- Toutes les surfaces et tous les matériels fréquemment touchés doivent être désinfectés avec des produits de nettoyage approuvés par l'OMS avant et après la formation.



Participants à la formation

- Les participants ne doivent pas assister à la formation s'ils ont eu de la fièvre ou des symptômes respiratoires au cours de la semaine écoulée, ou s'ils ont été récemment en contact avec un cas avéré de COVID-19. Si possible, on prendra la température des participants à leur arrivée.
- Il convient d'envisager une limite d'âge pour les participants à la formation (aussi bien pour les professionnels de santé que pour les bénévoles) et ceux qui ont des problèmes de santé préexistants. L'âge limite devrait être de 60 ans en raison de la vulnérabilité à la COVID-19 due à l'âge.
- Les DMC qui ont déjà mené des campagnes de la DMM doivent être choisis de préférence afin de limiter les erreurs qui risquent de se produire en raison du manque de ressources régionales ou nationales chargées de la supervision.



Contenu de la formation

- En plus de tous les éléments de formation habituels sur la DMM, le contenu de la formation doit couvrir les mesures de prévention des infections par la COVID-19 pendant la DMM ainsi que des informations et des messages liés à la COVID-19 pour les bénéficiaires de la DMM.
- La durée des formations doit être prolongée pour tenir compte du contenu supplémentaire concernant la COVID-19.
- Les DMC doivent être formés à la bonne utilisation des EPI, y compris des masques et des gants, ainsi qu'aux techniques d'hygiène des mains.
- Des jeux de rôle permettront aux distributeurs de médicaments de s'entraîner à maintenir les nouvelles consignes de distanciation physique lorsqu'ils distribuent des médicaments aux ménages.
- La formation doit mettre davantage l'accent sur la manière d'informer les communautés sur les effets indésirables des médicaments afin que les effets secondaires post-traitement ne suscitent pas d'inquiétudes chez les bénéficiaires.
- Le contenu de la formation doit être disponible sur support papier et électronique lorsque cela est possible pour accéder plus facilement à l'information sur le terrain.



SENSIBILISATION ET MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ

Il est nécessaire d'élaborer des messages appropriés avant de redémarrer la DMM sans créer de confusion ou d'inquiétudes chez les bénéficiaires sur l'objectif de la distribution. Les messages doivent porter sur la prévention de la COVID-19 et justifier le redémarrage de la DMM. Les membres et les dirigeants de la communauté doivent être activement impliqués dans ce processus pour aider à élaborer les messages les plus appropriés et pour répondre en amont aux préoccupations de la communauté.



Tous les messages concernant la DMM (qui doivent être diffusés sur diverses plateformes) doivent systématiquement inclure des messages éducatifs sur les MTN et la COVID-19 dans les contextes où la communauté le juge acceptable.

- Les messages concernant la DMM et COVID-19 doivent être soigneusement conçus pour tenir compte des inquiétudes, des préoccupations, des rumeurs et des craintes de la communauté concernant COVID-19 et du risque de désinformation, de réticence et de résistance parmi les membres de la communauté.
- Les messages doivent répondre aux préoccupations concernant les effets secondaires des médicaments (qui peuvent être similaires aux symptômes de la COVID-19), ainsi qu'aux craintes que les CDD puissent propager la COVID-19.
- Les messages doivent souligner que DMM n'est pas une intervention COVID-19 et différencier clairement entre COVID-19 et les MTN d'intérêt. Souligner que la DMM a été menée dans le passé et que le seul changement est de mener la DMM de manière plus sûre en raison du contexte COVID-19.



Des lettres doivent être envoyées aux organisations communautaires, aux organismes religieux et aux groupes sociaux pour les informer au sujet de la campagne et pour mettre en évidence les mesures de sécurité qui seront mises en œuvre pendant la DMM.



L'utilisation des médias de masse et des réseaux sociaux doit être privilégiée pour atteindre un public plus large sur une période plus longue (au moins une semaine avant et pendant toute la campagne).



Profitez de la sensibilisation et de la mobilisation communautaires réalisées par les crieurs publics au sujet de la distanciation physique. En plus d'annoncer le début de la DMM, les crieurs transmettront également des messages simples sur la prévention de la COVID-19. Les crieurs publics doivent participer à la formation qui précédera la DMM.



Il faut s'abstenir d'organiser des événements en plein air annonçant le lancement de la campagne pour éviter la formation de grandes foules. Il est possible d'organiser, d'enregistrer et de diffuser sur différentes plateformes de médias de masse et de réseaux sociaux des événements de taille plus modeste.



Des discussions individuelles doivent être organisées avec les chefs de la communauté (menée avec les mesures de précaution appropriées de la COVID-19) pour les informer de la campagne et solliciter leurs commentaires sur les moyens de faire avancer les plans de la DMM. Les réunions communautaires ne doivent pas regrouper un grand nombre de personnes.



ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS

Comme indiqué ci-dessus, il faut supposer qu'il existe un risque de transmission du virus. Cela permettra de préparer le terrain pour l'adoption de masques et la distanciation physique, lorsque les distributeurs de médicaments dialogueront avec les membres des ménages.



Stratégie de la DMM

- La distribution en porte-à-porte est préférable à la distribution par point fixe ou véhicule garé, car dans le premier cas, il est plus facile de gérer la distanciation physique.
- L'administration des médicaments doit se faire à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur, afin de minimiser le risque de transmission.
- Les voisins ou autres visiteurs doivent être priés de ne pas pénétrer dans la zone de distribution pendant la DMM.
- Les personnes présentant un risque plus élevé de développer une maladie grave du fait de la COVID-19 (les personnes de plus de 60 ans et qui souffrent d'affections préexistantes) ne doivent pas participer à la DMM.



Précautions à prendre par les DMC

- Si un distributeur ou une distributrice de médicaments communautaires (DMC) a eu de la fièvre ou des symptômes respiratoires au cours de la semaine précédente, ou développe des symptômes de COVID-19 pendant la DMM, il ou elle ne doit pas participer à la distribution et doit s'isoler à domicile jusqu'à ce que ses symptômes aient disparu (ou consulter un médecin si nécessaire).
- Les DMC qui sont identifiés comme ayant été en contact avec des personnes souffrant de la COVID-19 ne doivent pas participer à la DMM.
- Il faudrait prendre en considération la restriction d'âge des DMC, ainsi que les conditions de santé préexistantes. Un âge limite de 60 ans pour les DMC devrait être adopté en raison de la vulnérabilité au COVID-19 liée à l'âge.

- Les DMC doivent recevoir des fournitures pour distribuer les médicaments en toute sécurité, notamment du désinfectant pour les mains, des gants et des cuillères ou des petits sacs en plastique pour distribuer les médicaments.
- Les DMC doivent maintenir une bonne hygiène des mains en se lavant les mains à l'eau et au savon, ou en utilisant un désinfectant pour les mains avant et après chaque visite à un ménage.
- Les DMC doivent porter des masques en permanence. Si un DMC doit enlever son masque pour mieux se faire comprendre, il doit maintenir une distance supplémentaire avec les membres du ménage.



Pendant la distribution aux ménages

- Les DMC doivent transmettre des messages sur la COVID-19 aux membres du ménage et expliquer pourquoi des mesures de protection sont nécessaires, avant de les mesurer ou de leur distribuer des médicaments. Les DMC doivent d'abord répondre aux questions avant de traiter les membres du ménage.
- La mesure de la taille sur la toise à comprimés doit être effectuée en respectant la distanciation physique. La toise à comprimés peut être placée contre un mur ou tenue par un membre de la famille afin que le DMC respecte une distance physique de 2 mètres. Les DMC doivent enregistrer le nombre de comprimés requis tout en observant la distanciation physique.
 - Les DMC doivent essayer la toise à comprimés et se désinfecter les mains après avoir terminé la DMM au ménage.
- Les membres du ménage doivent être encouragés à boire dans des tasses différentes. Si les DMC remarquent qu'une personne présente des symptômes de COVID-19, ils doivent conseiller cette personne de manière discrète et respectueuse sur les mesures à prendre afin de ne pas inquiéter les membres de sa famille ou ses voisins.
 - Ces personnes doivent être encouragées à s'isoler chez elles jusqu'à la disparition des symptômes, à moins que ceux-ci ne soient suffisamment graves pour nécessiter des soins médicaux.
- Il convient de souligner que les symptômes de la COVID-19 sont très similaires à ceux d'autres maladies courantes et que la plupart des gens ne sont que légèrement touchés et peuvent se rétablir à domicile. Il est important que les DMC soupèsent le risque réel et perçu de la COVID-19 et tiennent compte de la situation épidémiologique locale de la maladie dans la région lorsqu'ils discutent de ce niveau de risque.

SUPERVISION ET SUIVI



Maintenir des niveaux de supervision appropriés pendant la pandémie peut être plus difficile en raison du fait que la DMM a lieu au niveau des ménages et de l'absence de superviseurs du niveau central. Néanmoins, une supervision adéquate est une composante essentielle de l'administration sans danger des médicaments pendant la DMM. Les superviseurs doivent être attentifs aux considérations de sécurité tout au long du processus de la DMM.



La technologie mobile doit être utilisée dans la mesure du possible pour faciliter la supervision par les équipes locales et nationales.

- Étant donné que le fait de réaliser une DMM pendant une pandémie est sans précédent, pensez à intégrer des méthodes qualitatives dans une évaluation officielle de la DMM qui pourront inclure des entretiens en personne ou par téléphone, une observation rapide pendant la DMM ou une étude quantitative des comportements, attitudes et pratiques.



S'il est nécessaire de faire venir des superviseurs extérieurs à la zone locale, ils doivent subir un dépistage de la COVID avant d'entrer en contact avec les équipes locales.



Les superviseurs doivent porter des masques et s'assurer que les bénévoles communautaires portent correctement les EPI pendant la distribution.



Une liste de contrôle permettant d'évaluer le respect des mesures de sécurité et des procédures opérationnelles standard de la DMM doit être fournie à tous les superviseurs.



Les superviseurs doivent orienter tout DMC ou membre du public présentant des symptômes de COVID-19 vers l'établissement de santé le plus proche pour examen.



ACTIVITÉS POST-DMM

Après la DMM, il est important de collecter des données sur la couverture et d'assurer une gestion appropriée des stocks de médicaments inutilisés, en plus d'évaluer les meilleures pratiques et les enseignements tirés des mesures d'adaptation de la DMM. Dans le contexte de la pandémie, ce suivi joue un rôle important pour s'assurer que les préoccupations de la communauté concernant la DMM ont été mises en lumière et que la désinformation ou les rumeurs sont résolues.



Les réunions de bilan post-DMM doivent être limitées aux équipes de district, avec un soutien à distance des équipes régionales/nationales de lutte contre les MTN. Le nombre des participants aux réunions doit être limité et les recommandations en matière de distanciation physique doivent être respectées.



Tous les récipients pour médicaments restants doivent être correctement désinfectés avant le transport ou le stockage.



Les leçons retenues de la campagne actuelle doivent être bien documentées pour être adoptées lors des campagnes ultérieures.

- Il convient également de solliciter les réactions des bénéficiaires de la DMM et des chefs de communauté pour évaluer leurs impressions au sujet de la DMM.
- Toute préoccupation de la communauté ou désinformation/rumeur doit être rapidement rectifiée de manière à atteindre l'ensemble de la communauté.



Tout formulaire de collecte de données sur papier ou toute autre fourniture doivent être manipulés et partagés selon des protocoles d'hygiène appropriés.